



Supported by a grant from Iceland, Liechtenstein and Norway through the EEA Financial Mechanism and Polish science resources 2008-2011

Ms. Gall. Quart. 147

Mélanges sur la Lorraine et sur la noblesse

II + 158 ff. · 240 x 197 mm. · XVII^e siècle (fin) · Nord-est de la France

Manuscrit en bon état · Cahiers : 5 VI⁶⁰ + 1 VIII⁷⁶ + 6 VI¹⁴⁸ + 1 (VI – 1)¹⁵⁸. Le dernier feuillet du cahier final fait défaut · Foliotation postérieure, au crayon · Réglure par pliage. Longues lignes et 2 colonnes. Justification : (175-205 mm.) x (35-175 mm.) ; 10-28 lignes écrites · Une seule main. Quelques corrections et ajouts par le copiste · Pages blanches : 24r°-v°, 30r°-v°, 40r°-v°, 54r°-v°, 59r°-v°, 72r°-v°, 83r°-v°, 85r°-v°, 93r°-v°, 107r°-v°, 113r°-v°, 157r°-158v°.

Reliure en cuir brun (247 x 200 mm.), quelque peu endommagée; 5 nerfs simples; les espaces entre-nerfs décorés de fleurons estampés en or; au dos, une pièce en cuir, portant le titre en lettres dorées: *HERAVLT DARMES DE LORR*.; les contre-plats et les gardes volantes en papier blanc; ais en carton. Etant donné l'ornementation au dos de la reliure, celle-ci semble provenir du XVII^e siècle. Elle est donc contemporaine de l'exécution du manuscrit.

L'écriture est bien caractéristique pour le XVII^e siècle. Les nombreuses dates fournies ici ne vont pas au-delà de 1670, sauf un seul cas : la date du 29 juillet 1684 que l'on trouve au fol. 73r° : 26 Juillet 1684 verifié le 29 dudit mois. Le manuscrit a donc été exécuté à la fin du XVIIe siècle, et ceci dans le Nord-est de la France, comme les textes qu'il contient. Il a été annoté par une main postérieure. Dans l'une de ces notes, au fol. 22v°, apparaît la date de 1700 ; en outre, l'écriture paraît présenter les caractéristiques propres au XVIIIe siècle. Ces notes concernant le contenu sont celles d'un érudit qui connaissait bien l'histoire de la noblesse des provinces de la Lorraine et du Barrois. Dans une note apposée au crayon, au recto de la I^{ère} garde volante, par l'un des anciens propriétaires, qui date probablement du XIX^e siècle, on trouve une conjecture concernant l'auteur du recueil : Les erreurs que contient ce recueil m'a [sic !] fait présumer qu'il a été composé par un membre [d]e la famille de Boursier ... Cette note tout en étant celle d'un propriétaire est aussi celle d'un érudit (un autre). A la garde collée initiale, on trouve une cote ancienne, à l'encre noire : n^o 2059 (celle des archives de Metz? – cf. infra) ; et juste plus bas, l'indication, au crayon, sur le format du volume : I. Vol. IIII^t., avec le IIII^t. barré. Le manuscrit a été inscrit au registre des acquisitions de la Preussische Staatsbibliothek de Berlin, le 14 janvier 1919, sous le numéro 1918. 93 (cf. la cote d'acquisition: acc. ms. 1918. 93, au fol. 11°), en tant que don d'un certain Zacharzewski, de Metz (provenant des archives de Metz). Au dos, une pièce en cuir rouge avec la cote actuelle estampée en or : Ms. gall. Quart. 147 ; (1r°) la cote actuelle ; (1r°, 156v°) estampilles de la Königliche Bibliothek de Berlin.





Supported by a grant from Iceland, Liechtenstein and Norway through the EEA Financial Mechanism and Polish science resources 2008-2011

MELANGES SUR LA LORRAINE ET SUR LA NOBLESSE. Etant donné le contenu du recueil, il a probablement été composé en Lorraine ou en Barrois, en tout cas dans le Nord-est de la France. On y trouve les textes suivants: Hérault d'armes de Lorraine (fol. 1r°); brève énumération des sept premiers sénateurs de l'ordre du Croissant ; texte conservé dans le ms. 992 (5) de la Bibliothèque Municipale de Nancy (pp. 12-14), contenant un « Nobiliaire lorrain », dans lequel il porte le titre suivant : « Estat des gentilshommes, de l'ancienne chevalerie, et autre noblesse des Duchez de Lorraine et Barrois. Premier ordre de chevallerie en Lorraine »; les deux manuscrits sont proches. – Recueil des seigneurs de l'ancienne chevalerie et des voisins alliez ausdits seigneurs (fol. 2r°-20r°); les noms des seigneurs se suivent dans l'ordre chronologique; conservé dans le ms. 992 (5) (pp. 15-38) et partiellement dans le ms. 1004 (433) de la BM de Nancy (pp. 26-32); plus proche de ce premier. – Liste des marquisats, comtez et baronnies de Lorraine et Barrois (fol. 21r°-23r°); non identifié dans d'autres manuscrits. – Edits du grand duc Charles, touchant la noblesse de ses pays, tiré des régistres de la Chambre des comptes de Lorraine, de l'année mil cinq cent soissante et treize, le onze juin (fol. 25r°-27r°); texte conservé dans les mss. 992 (5) – pp. 1-9, et 1004 (433) – pp. 136-140, de la BM de Nancy; dans celui-là, il porte le titre suivant : « Edit de M. le duc (Charles III) pour les nobles de ses pays »; le ms. gall. quart. 147 semble plus proche du ms. 992 (5), mais contient des erreurs linguistiques que l'autre n'a pas. – Roole des annoblis de Lorraine, depuis René d'Anjou jusque Léopold premier, par ordre alphabétique (fol. 28r°-112r°); texte transmis par le ms. 992 (5) de la BM de Nancy (pp. 60-529), dans lequel il porte le titre suivant : « Roole des Nobles de Lorraine et de Bar par ordre alphabétique et chronologique »; c'est la même liste des nobles aves les explications annexes, mais les différences de détail entre les deux témoins sont sensibles; en outre, le ms. de Nancy est plus complet ; conservé aussi dans le ms. 1004 (433) de la BM de Nancy (pp. 49-131), qui contient cette présentation par ordre chronologique, tandis que dans le ms. gall. quart. 147 il s'agit d'une présentation par ordre alphabétique. - Liste des nobles qui ont été declarez gentilhommes (fol. 114r°-118r°); texte conservé dans le ms. 992 (5) de la BM de Nancy (pp. 48-56), dans lequel il porte le titre suivant : « Mémoire de ceux qui ont estez desclarez gentilshommes ». – Liste des annoblis par les evesques de Toul, Metz et Verdun (fol. 119r°-





Supported by a grant from Iceland, Liechtenstein and Norway through the EEA Financial Mechanism and Polish science resources 2008-2011

120r°); texte conservé dans le ms. 992 (5) de la BM de Nancy (pp. 547-549), dans lequel il porte le titre suivant : « Roole des annoblis par les évêgues de Metz, Toul et Verdun » ; différences de détail sensibles entre les deux témoins (il ne s'agit certainement pas de la même source); transmis aussi par le ms. 1004 (433) de la BM de Nancy (pp. 132-133): « Annoblis par les evesques de Metz, Toul et Verdun » ; pas un seul de ces trois témoins n'est proche ici l'un de l'autre. – Roolle de ceux qui se qualifient écuyer au bailliage de S. Mihiel (fol. 121r°-122r°); texte conservé dans le ms. 992 (5) de la BM de Nancy (pp. 531-543); dans celui-ci, la présentation est plus claire : par ordre alphabétique, contrairement à l'autre ; transmis aussi par le ms. 1004 (433) de la BM de Nancy (pp. 134-136); le ms. gall. quart. 147 est plus proche de celui-ci : la même façon de présentation. – Réduction des mesures de Lorraine et Barrois comme aussy des évechez de Toul, Metz et Verdun et lieux circonsvoisins au Resal de la ville de Nancy (fol. 123rº-133vº); non identifié dans d'autres manuscrits. -Liste des bourgs, villes ou offices de Lorraine et Barrois et des villages qui en dépendent (fol. 134r°-153v°); texte conservé dans le ms. 1004 (433) de la BM de Nancy (pp. 1-6), mais partiellement (est indiqué seulement le nombre de villages, dans le cas d'un tel ou tel comté, baillage ou autre seigneurie, sans énumération des noms des villages, comme ici). - Liste des terres qui ont servy d'appanage aux cadets de la Maison de Lorraine (fol. 154r°-156r°); non identifié dans d'autres manuscrits.